



Mairie de Luynes  
BP16  
Place des Victoires  
37230 LUYNES  
Tel : 02.47.55.35.55  
Fax : 02.47.55.52.56  
www.luynes.fr  
mairie@luynes.fr

## CONVOCAATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 20H30  
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 15 novembre 2022.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1° : Tours Métropole Val de Loire : Rapport 2021 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.
- 2° : Budget communal 2022 : Décision modificative N°2.
- 3° : Autorisation d'engagement et de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- 4° : Tarifs publics 2023.
- 5° : Modification du règlement intérieur de la Médiathèque.
- 6° : Modification du règlement de fonctionnement de la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups ».
- 7° : Mise à jour des chemins ruraux au PDIPR.
- 8° : Conventions de mise à disposition ascendante et descendante de services ou partie de services entre Tours Métropole Val de Loire et la commune.
- 9° : Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- 10° : Contribution financière pour les enfants résidents hors commune scolarisés à Luynes - Année 2022-2023.
- 11° : Subvention exceptionnelle à l'École Albert CAMUS.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Bertrand RITOURET



Diffusion :

| MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  |  | SERVICES MUNICIPAUX  |
|---|--|--|
| Mr Bertrand RITOURET<br>Mme Martine BOURDIN<br>Mr Alain SELLIER<br>Mme Odile RITOURET<br>Mr Eric VERHILLE<br>Mme Danièle HOUDU<br>Mr Michel HIRTZ<br>Mme Sylviane FORTUN<br>Mr Gilles FERRAND<br>Mme Danielle PLOQUIN<br>Mr Daniel PERRICHOT<br>Mr Jean-Marc CHATEAU<br>Mr Pascal ARRAGAIN<br>Mme Christine MENORET | Mme Sophie BORÉ<br>Mme Claire CARTIER<br>Mr Olivier DOUSSET<br>Mme Hélène ODEnt<br>Mme Renata VENCES<br>Mme Aurélie LERICHE<br>Mr Xavier BINET<br>Mr Antoine MAQUIN<br>Mme Lyn FAIPOUX<br>Mr Pascal NOYAU<br>Mr Yoann LAFaux<br>Mr Mikaël TOST<br>Mme Florence METIVIER<br>Mr Eric GUILMET<br>Mr François BOUGAULT | <i>POUR PARTICIPATION</i><br>Mr. Gérard PERRIER<br>DGS           |
|   |  | <i>POUR RESERVATION +<br/>PREPARATION DE LA SALLE</i>            |
|   |  | Administration Générale  |
|   |  | <i>POUR INFORMATION</i>  |
|   |  | M Philippe BOISMARD<br>Correspondante NR<br><br>Mr Vincent DUPRÉ |

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjointes puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.